Cinquante troisième année. - N° 152 A Jeudi 8 août 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 197

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

843 061 342 RCS Toulouse.
LABSOFTLINK.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 9267482.00 EUR.
Adresse : 13, Rue D'Ariane, 31240 L'Union.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : LABSOFTLINK. Société par Actions Simplifiée au capital de 9 267 482 euros 13 Rue d'Ariane - 31240 L'UNION. 843 061 342 RCS TOULOUSE. CQT INDUSTRIES Société par Actions Simplifiée au capital de 347 450 euros. 13 Rue d'Ariane - 31240 L'UNION. 538 392 853 RCS TOULOUSE. AVIS DE PROJET DE FUSION Suivant acte sous seing privé en date du 5 août 2019, les sociétés ci-dessus ont établi un projet de fusion simplifiée par voie d'absorption par la société LABSOFTLINK de sa filiale dont elle est associée unique, la société CQT INDUSTRIES, qui ferait apport de la totalité de son actif, évalué à 4 692 218 € moyennant la prise en charge de la totalité de son passif, évalué à 543 342 €, soit un apport net d'un montant de 4 148 876 €. La fusion sera réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2019. S'agissant de l'absorption par une société d'une société dont elle est associée unique, il n'y a pas lieu à création d'actions nouvelles à attribuer. Il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. La fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital au niveau de la société absorbante. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 4 148 876 €, et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des actions de la société CQT INDUSTRIES dont elle est propriétaire, soit 13 501 907 €, constituera un mali de fusion de 9 353 031 € qui sera comptabilisé dans un compte "mali de fusion". La société CQT INDUSTRIES, société absorbée, sera dissoute de plein droit sans liquidation. Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, le 5 août 2019. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..